



La Question du **PublicOvin** répondue par l'équipe du **CEPOQ**

Marie-Claude Litalien, tsa, Soutien à la recherche et responsable du laboratoire, CEPOQ



Question. **Quelles sont les principales causes d'avortement chez la brebis et comment les prévenir?**

Voici maintenant la suite de la réponse à notre question. Vous pouvez d'ailleurs lire la première partie dans l'édition précédente. Nous allons voir ici les causes d'avortement d'origine virale et parasitaire et comment prévenir chacune d'elles. Ensuite, nous finirons par les avortements de cause non infectieuse.

Voici une maladie d'origine virale (maladie vectorielle zoonotique) et une maladie d'origine parasitaire (zoonose) qui causent des avortements :

▶ **Virus de la Vallée Cache** se transmet par la piqûre de moustiques infectés en début de gestation et se traduit principalement par l'avortement de fœtus malformés. Le placenta et les avortons, mais aussi du sérum de la mère, doivent être envoyés au laboratoire pour confirmer le diagnostic. Il n'existe aucun traitement efficace, alors on doit travailler en prévention en diminuant la possibilité de contacts entre les moustiques et les brebis en début de gestation. On peut, entre autres, éviter de sortir les brebis au pâturage pendant le 1er tiers de la gestation en saison des moustiques et en asséchant les étangs et les autres sources d'eau stagnante.

▶ **Toxoplasmose** se transmet principalement par l'ingestion des œufs du parasite présents dans les mangeoires, l'eau ou la litière et qui proviennent la majorité du temps, des chats de la ferme. Les avortements peuvent débuter 4 semaines après l'ingestion des oo-

cystes. Le placenta et les avortons doivent être analysés au laboratoire afin d'établir un diagnostic fiable. Aucun vaccin n'est disponible au Canada et aucun traitement n'est efficace pour éliminer la condition, mais le Decoquine, par exemple, peut aider à la contrôler. La plus importante prévention est le contrôle strict des chats (stérilisés et en bonne santé), leur fournir une litière pour leurs besoins évitera la défécation dans l'espace d'alimentation. Chez l'humain, la maladie est généralement bénigne et se traduit par des ganglions lymphatiques enflés et un certain inconfort. Cependant, le risque est plus élevé chez les femmes enceintes, car elles peuvent se contaminer à la suite d'une exposition à des aliments ou à de la litière de chats infectés, et ce dernier peut se transmettre au fœtus et provoquer une fausse couche, une mort in utero ou de graves problèmes chez le bébé. Il est donc important pour les femmes enceintes d'éviter, si possible, de changer la litière des chats, sinon de mettre un masque et des gants afin de limiter le risque d'infection.

D'autres causes d'avortements non infectieux et dont on est capable d'avoir un certain contrôle existent et en voici quelques exemples. Dans ces cas, les avortements pourraient survenir surtout dans le 1^{er} mois de gestation, mais ce sont des conditions dont on doit faire attention tout au long de la gestation :

- ▶ Déficience en iode

- ▶ Déficience en énergie et en protéine
- ▶ Le stress et les manipulations excessives surtout dans le 1er mois de gestation
- ▶ L'entassement
- ▶ La chaleur excessive
- ▶ Le transport
- ▶ Les toxines dans l'alimentation, les plantes toxiques et celles contenant beaucoup d'oestrogène
- ▶ La prise de certains médicaments
- ▶ Une déficience en cuivre, en magnésium et en vitamine E-Se

Voyez avec votre médecin vétérinaire à établir un plan afin de prévenir ou traiter ces maladies et autres cas qui pourront être bien dommageables pour votre troupeau, mais aussi pour les personnes travaillant à la ferme.

Nous aimerions revenir sur un point dans la 1^{re} partie qui concerne la listériose. Nous avons mentionné que la bactérie listeria survit à la pasteurisation. En réalité, la listeria peut contaminer et se développer dans des produits laitiers pasteurisés durant leur fabrication bien que la pasteurisation détruit la bactérie.

Retrouvez nos fiches techniques sur les avortements des ovins et caprins sur notre site web cepoq.com/fiches-techniques. Retrouvez-y aussi, dans la section **Actualités** notre conférence des jeudis Santé sur « *Les zoonoses, la prévention et les traitements* ». ■

Nous tenons à remercier les producteurs qui nous soumettent leurs questions sur l'élevage des ovins! Si vous avez des interrogations sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part à info@cepoq.com ou encore en nous envoyant un message sur notre page Facebook!